

Anciens Exploitants adhérents FDSEA 11 Complémentaire « frais de santé »

Nature des risques	Niveau 1* <small>Régime obligatoire - complémenteaire</small>	Niveau 2* <small>Régime obligatoire - complémenteaire</small>
Soins médicaux		
Consultations, visites, honoraires (généralistes ou spécialistes)	100 %	200 %
Auxiliaires médicaux, soins infirmiers, massages, pédicures, orthophonistes, orthoptistes,	100 %	100 %
Analyses, examen de laboratoire	100 %	100 %
Radiographie, électroradiologie	110 %	110 %
Ostéopathie non prise en charge	forfait de 50 € / an / assuré	forfait de 50 € / an / assuré
Actes de prévention responsable	100 %	100 %
Pharmacie	100 %	100 %
Optique		
Verrres, montures, lentilles (avec prise en charge acceptée)	455 % + 350 € / 2 ans	455 % + 500 € / 2 ans
Dentaire		
Soins (dont inlays-onlays)	100 %	100 %
Prothèse acceptée	210 % + 300 € / an	210 % + 350 € / an
Orthodontie acceptée	/	200 %
Parodontologie	/	100 € / an
Appareillage		
Fournitures médicales, pansements, gros et petits appareillages, prothèses non auditives	100%	300%
Prothèses auditives (forfait par oreille / 3 ans)	455%	455% + forfait 200 €
Hospitalisation (secteur conventionné ou non)		
Frais de séjour	100 %	100 %
Honoraires (suivant PEC RB)	250 % à 250 %	500 %
Forfait hospitalier	100% dès 1 ^{er} jour 25 € / jour	Frais réels dès 1 ^{er} jour 52 € / jour pendant 60 jours puis 25 € / jour au-delà de 60 jours
Chambre particulière	/	52 € / jour x 30 jours
Séjour accompagnant (lit + repas)	/	/
Compléments divers		
Transport médical sur prescription	frais réels	frais réels
Forfait actes lourds (18 €)	100%	100 %
Honoraires cures thermales acceptées	/	100 %
Prestations d'assistance		acquiescés
Santé quotidienne non remboursée MSA		
Vaccins prescrits	/	40 € / an / assuré

* les frais indiqués s'ajoutent aux frais de Base de Remboursement du Régime Obligatoire, dans la limite des frais engagés et sous réserve de remboursement par le Régime Obligatoire